

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à 18 heures minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 15 juin 2023

Membres	
Titulaires En exercice	14
Présents	10
Suppléants En exercice	14
Présents	1
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, ARMENGAUD Norbert, BONNOT Marc, Yves GACON

Madame Yvette DA SILVA, BEARD Dolorès

Étaient absents : Sandrine PERI

Excusés : Mme Patricia CHATAING, Mme CHASSANG Chantal, Mr Frédéric CHONIER,

Procurations : Mme Patricia CHATAING à Mr Tony BERNARD, Frédéric CHONIER à Mr Gérard RIMBERT

Secrétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

Objet de la délibération : Décision modificative budget eau potable – participation EPF Smaf commune de Saint-Rémy-Sur-Durolle

Le Président explique aux délégués que le 11 avril 2023, les services administratifs ont reçu un mail de l'EPF Smaf Auvergne concernant deux parcelles situées sur la commune de Saint-Rémy/Durolle acquises par l'EPF en 2011 dans le cadre d'une opération de captages en eau potable. Cette opération a pris du retard et a été seulement modifiée en début d'année 2023 et l'EPF ne nous a pas prévenu que des ajustements devaient être faits. Le détail des participations 2023 a donc été modifié et l'article comptable « 2763 » n'a pas été suffisamment approvisionné. Une décision modificative est donc nécessaire car il manque 74 €. Pour rappel 450 € ont été budgétisés.

Chapitre 27 – section d'investissement dépenses

Article 2763 : + 74.00 €

Chapitre 21 – Section d'investissement dépenses

Article 21531 : - 74.00 €

Le comité après en avoir délibéré accepte la décision modificative présentée pour le budget eau potable.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le jeudi 22 juin 2023

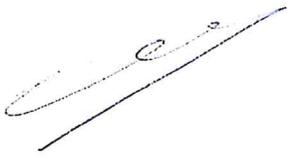
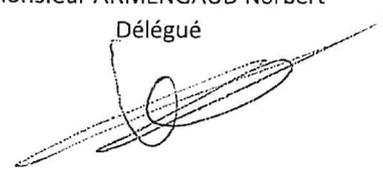
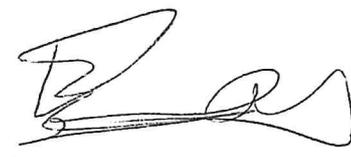
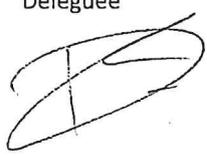
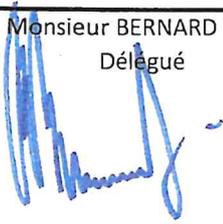
Le Président,

Guy PRADELLE



DECISION MODIFICATIVE 1 - BUDGET EAU POTABLE

REUNION DU COMITE D' ADMINISTRATION DU SIEA RIVE DROITE DE LA DORE
EN DATE DU 22 JUIN 2023

Monsieur PRADELLE guy Président 	Monsieur SAUZEDDE Patrick Délégué 
Monsieur ARMENGAUD Norbert Délégué 	Monsieur MARQUES José Vice-Président 
Monsieur BARNERIAS Thomas Délégué 	Madame DA SILVA Yvette Déléguée 
Monsieur BERNARD Tony Délégué 	Madame CHATAING Patricia Déléguée 
Monsieur RIMBERT Gérard Délégué 	Monsieur CHONIER Frédéric Délégué Pour M ^r CHONIER 
Monsieur BONNOT Marc Délégué 	Madame PERI Sandrine Déléguée 
Madame CHASSANG Chantal Déléguée  BEARD DOLORS A l'ordre	Monsieur GACON Yves Délégué 